



... Epaphrodite , ...il était fort abattu parce que vous aviez entendu dire qu'il était malade ; en effet il a été malade, fort près de la mort, mais Dieu a eu pitié de lui, et non seulement de lui, mais aussi de moi, ... (Philippiens 2 v.25-27)

... et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera, ... (Jacques 5 v.15)

Claude BEAUPORT

www.bible.beauport.eu

www.msgfacebook.beauport.eu

La prière et les guérisons

Cet article est une compilation d'extraits du *Messenger Evangélique* de 1920 (Samuel Prod'hom), et de 1974 (S. Lerda)

CONTENU :

Introduction

Les efforts de Satan pour exploiter la pénibilité de la souffrance

Que dit l'Écriture au sujet de la souffrance.

Les prétendus guérisseurs modernes et leur mépris des soins éducatifs de Dieu.

Les conditions d'efficacité et d'exaucement de la prière

La prière n'a pas notre volonté pour objet !

La prétendue puissance miraculeuse en guérison n'est pas de Dieu

En résumé

Introduction

Ce message fait suite à celui intitulé : « [L'importance de la prière pour le chrétien](#) »

Le chrétien s'adresse à Dieu, dans différentes situations :

- **La prière** : pour demander ou intercéder pour un sujet déterminé
- **L'action de grâce** : pour remercier le Seigneur de ce qu'il nous donne (avant de manger par exemple)
- **Le culte** : rendre à Dieu ce qu'il lui est dû, à savoir rendre grâce pour le don de son Fils et pour lui parler de son Fils, de ce qu'il est !

Pour bien comprendre, il est important de faire la différence entre ce qui concerne le régime (ou l'économie, ou la dispensation) de la grâce et les autres à savoir l'innocence du jardin d'Eden, le régime sous lequel Israël était et dans lequel il sera à nouveau, dans le cadre du royaume de Christ sur la terre, conformément aux promesses faites aux pères (Abraham, Isaac & Jacob), et annoncé aussi par l'Évangile du Royaume !

En ce qui concerne les croyants sous le régime de la grâce, les bénédictions sont strictement célestes ! Par contre, en ce qui concerne les autres régimes, les bénédictions sont terrestres !

Pour une meilleure compréhension, je suggérerai la lecture des messages suivants :

- [Qu'est qu'une vraie conversion ? Qu'est-ce qu'un vrai croyant ?](#)
- [L'importance de faire la différence entre l'Évangile de la grâce & l'Évangile du royaume.](#)
- [Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création – 2 Corinthiens 5 v. 17](#)
- [Quelles-sont les bénédictions actuelles du vrai croyant ? \(Ephésiens 1 v. 3\)](#)

Par sa nouvelle naissance, le croyant appartient à la nouvelle création, et de ce fait, il n'appartient plus **moralelement** à la 1^{ère} création (celle de la Genèse et dans laquelle le monde s'est développé), mais, il y est bien quant à **son corps** qui est sujet aux maladies et autres circonstances liées au caractère de la 1^{ère} création, qui « *soupire et est en travail jusqu'à maintenant ; et non seulement elle, mais nous-mêmes aussi qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi, nous soupirons en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance de notre corps* » ([Romains 8 v.22-23](#))

Étant corporellement sur la terre, le chrétien est soumis aux mêmes lois naturelles que n'importe quel être humain, dont la maladie. Dieu se sert aussi de circonstances telles que la maladie, comme épreuve pour le croyant, afin d'exercer sa foi, qui, si elle est active, s'en remet au Seigneur quant à la finalité. Sa foi génère en lui, une confiance absolue dans le Seigneur, qui fait toutes choses bien. La foi n'émet aucun doute, quant à la capacité actuelle de Dieu de guérir de manière miraculeuse, de ressusciter un mort, de faire marcher quelqu'un sur la mer, mais cette même foi, s'en remet à la volonté de Dieu, qui peut être différente de la mienne. Cette volonté divine n'est pas forcément de le faire, mais c'est **plutôt la mienne** qui souhaiterait qu'il le fasse, pour **la satisfaction** de **mon cœur naturel**, en vue de **jouir des biens de cette terre**, alors que **la foi** sait que la vraie bénédiction est céleste, elle se situe dans le cadre de la nouvelle création, et non pas dans celui de la première !

Ceci étant, le chrétien a aussi de devoir de se soumettre aux circonstances permises par le Seigneur. S'il est malade, le Seigneur dans sa miséricorde envers tous les hommes, a mis à sa disposition des médecins pour soigner le corps ! Le chrétien, ne rejette pas ce que Dieu lui donne dans sa miséricorde, et **se soigne médicalement**, en laissant l'issue à Dieu !

Un point doit aussi être rappelé : celui relatif aux dons miraculeux, dont celui de guérison.

Ces dons ont été donnés, en leur temps, en vue d'authentifier la Parole, alors qu'elle n'était pas encore complète ! Aujourd'hui, cette Parole est complète, elle contient tout ce qu'un croyant doit savoir et peut savoir ! Elle n'a dès lors plus besoin d'être authentifiée par le moyen de ces dons spéciaux ! Les épîtres aux Corinthiens nous décrivent **l'état spirituel lamentable** d'une assemblée de chrétiens, ayant reçu de très grands dons, dont les dons miraculeux tels que de guérison et de parler en langues (langues étrangères, intelligibles et non pas fantaisistes !) !

Il suffit d'entendre parler ces charlatans, prétendant posséder ces dons miraculeux, pour comprendre qu'il s'agit de mensonge, venant du père des mensonges !

Il est important d'avoir une vue claire sur ce sujet, étant donné tout ce que bien des âmes lisent sur internet ! Il est donc important de se poser la question : Prier pour la guérison d'un malade, est-ce selon la pensée de Dieu ?

Certaines parties du texte qui suit, sont tirées d'une lettre adressée par un frère à des personnes troublées entre autres par la question de la maladie.

Ce frère avait eu une longue existence éprouvée dès la jeunesse par la lente évolution d'une maladie implacable qui l'avait progressivement privé de l'usage de ses jambes, pour aboutir à un état particulièrement pénible de souffrance et de dépendance, prolongé durant de longues années. Mais jusqu'au bout il fut soutenu par la grâce de Dieu dans une foi remarquable, et il put rendre un beau témoignage de soumission, de patience et de joie dans la communion du Seigneur. C'est au cours de ses toutes dernières années qu'il écrivit les lignes qui suivent.

Les efforts de Satan pour exploiter la pénibilité de la souffrance

L'ennemi a toujours fait de multiples efforts pour détourner les croyants de l'objet que les Écritures placent devant eux, savoir la personne du Seigneur. De tous les moyens qu'il emploie dans ce but, le plus subtil consiste à proclamer certaines vérités bibliques en les détachant de l'ensemble de la Révélation, leur donnant ainsi un relief qui finalement falsifie « la vérité », c'est-à-dire la Parole de Dieu (Jean 17 v.17 : « Sanctifie-les par la vérité ; ta parole est la vérité. »).

L'Esprit de Dieu a été envoyé dans ce monde pour conduire les croyants dans toute la vérité (Jean 16 v.13 : « ... Mais quand celui-là, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira dans toute la vérité ... ») et pour les occuper de Celui qui, après avoir accompli l'œuvre de la Rédemption, est monté à la droite de Dieu et reviendra les chercher pour être toujours avec Lui.

L'Ennemi, de son côté, ne pouvant enlever le salut à ceux qui le possèdent, cherche à les priver de la contemplation de Christ, seule source de leur bonheur, de leurs progrès et de leur témoignage. Pour atteindre ce but, il les occupe d'eux-mêmes et de leurs circonstances ; il leur présente beaucoup d'autres choses, parmi lesquelles il y en a de bonnes en soi, mais qui ont pour résultat d'absorber leurs pensées et leur activité au détriment de la gloire du Seigneur. Les choses dont nous parlons ont la prétention de le servir mieux et d'apporter au chrétien un bonheur plus complet que celui de la simple obéissance à la Parole.

Dans ce domaine où l'on occupe les chrétiens d'eux-mêmes, il est un sujet, celui de la souffrance, exploité dans ces derniers temps plus que jamais. La souffrance étant pénible à notre nature humaine, créée jadis pour vivre sur cette terre et pour en jouir, on comprend que les hommes prêtent facilement l'oreille à tout ce qui leur est proposé pour en être délivrés. C'est dans ce but que l'on insiste sur les passages relatifs à la prière où Dieu promet de répondre à ceux qui s'adressent à Lui avec foi.

Que dit l'Écriture au sujet de la souffrance.

Voyons d'abord **ce que dit l'Écriture** au sujet de la souffrance : elle nous enseigne que **toute épreuve est**, dans la main de Dieu, **un moyen de bénédiction** dont les conséquences sont **éternelles pour l'âme**.

La maladie, bien qu'elle soit **la conséquence du péché** comme la mort, **est comprise dans les épreuves** que **le Seigneur nous dispense pour atteindre ce but**.

« Car j'estime que **les souffrances du temps présent** ne sont pas dignes d'être comparées avec **la gloire à venir qui doit nous être révélée**. Car la vive attente de la création attend la révélation des fils de Dieu. Car la création a été assujettie à la vanité (non de sa volonté, mais à cause de celui qui l'a assujettie), dans l'espérance que **la création elle-même aussi sera affranchie de la servitude de la corruption**, pour jouir de la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Car nous savons que **toute la création ensemble soupire et est en travail** jusqu'à maintenant ; et non seulement elle, **mais nous-mêmes aussi** qui avons **les prémices de l'Esprit, nous aussi, nous soupirons en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance de notre corps** » (Romains 8 v.15-23)

Au chapitre 8 de l'épître aux Romains où il est parlé des **souffrances inhérentes à cette création déchue** qui soupire et au milieu de laquelle **nous soupirons aussi**, attendant la délivrance de notre corps, **il n'est pas dit que Dieu supprimera la souffrance pour ses enfants**, mais qu'il « **fait travailler ensemble toutes choses au bien de ceux qui l'aiment** » (verset 28).

En **2 Corinthiens 4 v.17-18** nous lisons : « Car **notre légère tribulation d'un moment opère pour nous, en mesure surabondante, un poids éternel de gloire, nos regards n'étant pas fixés sur les choses qui se voient, mais sur celles qui ne se voient pas : car les choses qui se voient sont pour un temps, mais celles qui ne se voient pas sont éternelles** ». Cette « **épreuve d'un moment** » qui a **de si glorieux résultats, dure parfois toute la vie, car Dieu travaille, non pas en vue de la terre, mais en vue du ciel**.

Jacques dit aussi : « **Estimez-le comme une parfaite joie, mes frères, quand vous serez en butte à diverses tentations** (dans le sens d'épreuves), **sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience. Mais que la patience ait son œuvre parfaite, afin que vous soyez parfaits et accomplis, ne manquant de rien** » (Jacques 1 v.2-3). **Le but de Dieu étant l'épreuve de la foi, avec ses glorieux résultats, ne peut être atteint si l'on cherche à supprimer l'épreuve**. Il nous est, au contraire, **recommandé de demander avec foi la sagesse pour nous conduire selon la pensée de Dieu au travers de l'épreuve, afin que ses résultats complets soient atteints** (versets 5-8 : « Et si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il demande à Dieu qui donne à tous libéralement et qui ne fait pas de reproches, et il lui sera donné ; mais qu'il demande avec foi, ne doutant nullement ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et jeté çà et là ; or que cet homme-là ne pense pas qu'il recevra quoi que ce soit du Seigneur : il est un homme incertain dans ses pensées, inconstant dans toutes ses voies. »).

La souffrance n'est donc **pas quelque chose d'extraordinaire** (1 Pierre 4 v.12 : « **Bien-aimés, ne trouvez pas étrange le feu ardent qui est au milieu de vous, qui est venu sur vous pour votre épreuve, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire** ») **dont il faille vite se débarrasser**. Que ce soit la persécution, la maladie, ou toute autre épreuve, **les enfants de Dieu en ont besoin aujourd'hui comme en tout temps, et d'autant plus que Dieu exerce le jugement sur sa maison** avant de l'exercer sur le

monde (1 Pierre 4 v.17 : « Car le temps est venu de commencer le jugement par la maison de Dieu ; mais s'il commence premièrement par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas* à l'évangile de Dieu ? »). Il purifie et sanctifie les siens pour les rendre propres à marcher fidèlement et à jouir de sa communion.

Les épreuves sont donc **le travail de la grâce de Dieu, de son amour, de sa sagesse** envers ses bien-aimés, **en vue de la gloire** où tous les résultats de son activité envers eux seront manifestés.

Il faut donc **une singulière et audacieuse ignorance des voies de Dieu** pour vouloir engager Celui-ci à abandonner l'activité de sa discipline envers ses enfants.

Les prétendus guérisseurs modernes et leur mépris des soins éducatifs de Dieu.

On comprend donc combien **ces guérisseurs modernes sont éloignés des pensées de Dieu** quand ils viennent nous dire : « Vous ne devez pas être malades ; vous pouvez guérir sur le champ si vous avez la foi ». Ce langage n'est-il pas l'équivalent de celui-ci : « **Dieu se trompe à votre égard** ; nous voulons vous rendre la santé ». **Tout ce système ignore, ou passe sous silence, le gouvernement du Père envers ses enfants.** Les gens dont nous parlons, que font-ils, par exemple, de l'enseignement d'**Hébreux 12 v.4-17** ? (« Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché, et vous avez oublié l'exhortation qui s'adresse à vous comme à des fils : « Mon fils, ne méprise pas la discipline du Seigneur, et ne perds pas courage quand tu es repris par lui ; car celui que le Seigneur aime, il le discipline, et il fouette tout fils qu'il agrée ». Vous endurez des peines comme discipline : Dieu agit envers vous comme envers des fils, car qui est le fils que le père ne discipline pas ? Mais si vous êtes sans la discipline à laquelle tous participent, alors vous êtes des bâtards et non pas des fils. De plus, nous avons eu les pères de notre chair pour nous discipliner, et nous les avons respectés ; ne serons-nous pas beaucoup plutôt soumis au Père des esprits, et nous vivrons ? Car ceux-là disciplinaient pendant peu de jours, selon qu'ils le trouvaient bon ; mais celui-ci nous discipline pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté. Or aucune discipline, pour le présent, ne semble être un sujet de joie, mais de tristesse ; mais plus tard, elle rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle. C'est pourquoi, redressez les mains lassées et les genoux défaillants, et faites des sentiers droits à vos pieds, afin que ce qui est boiteux ne se dévoie pas, mais plutôt se guérisse. Poursuivez la paix avec tous, et la sainteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur, veillant de peur que quelqu'un ne manque de la grâce de Dieu ; de peur que quelque racine d'amertume, bourgeonnant en haut, ne vous trouble, et que par elle plusieurs ne soient souillés ; de peur qu'il n'y ait quelque fornicateur, ou profane comme Ésaü, qui pour un seul mets vendit son droit de premier-né ; car vous savez que, aussi, plus tard, désirant hériter de la bénédiction, il fut rejeté, (car il ne trouva pas lieu à la repentance,) quoiqu'il l'eût recherchée avec larmes. »)

Où placer, dans ce chapitre, **la volonté d'être guéri, quand Dieu nous dit** : « Mon fils, ne méprise pas la discipline du Seigneur, et ne perds pas courage, quand tu es repris par Lui, car celui que le Seigneur aime, il le discipline, et il fouette tout fils qu'il agrée. Vous endurez des peines comme discipline : Dieu agit envers vous comme envers des fils, car qui est le fils que le père ne discipline pas ? » **Comment ! on voudrait enlever aux chrétiens le résultat de la discipline qui est seule capable de nous faire « participer à sa sainteté » et de faire rendre « le fruit paisible de la justice » à ceux qui sont exercés par l'épreuve !** (versets 10-11 : « Car ceux-là disciplinaient pendant peu de jours, selon qu'ils le trouvaient bon ; mais celui-ci nous discipline pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté. Or aucune discipline, pour le présent, ne semble être un sujet de joie, mais de tristesse ; mais plus tard, elle rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle. »).

Nous le répétons : **La volonté absolue de guérir** est **un mépris de la discipline** et **n'en tient aucun compte**. **Ceux qui donnent de tels conseils découragent les affligés en les accusant de manquer de foi**, ou **en leur faisant croire que leurs souffrances sont inutiles**. **De tels conseils sont en opposition directe avec les pensées de Dieu et tendent à priver les âmes des bénédictions, résultat de ses voies parfaites.**

Les guérisseurs d'aujourd'hui auraient sans doute exhorté l'apôtre Paul à repousser son écharde dans la chair ! Lui-même, **avant d'avoir la pensée du Seigneur, lui avait demandé de retirer son épreuve**, pensant qu'elle entraverait l'œuvre qui lui était confiée, mais, **pour lui comme pour nous, la réponse du Seigneur fut parfaite** : « **Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité** ». Paul apprend que **ce qu'il désirait, en demandant que l'écharde fût ôtée, aurait lieu beaucoup plus sûrement si elle lui était laissée**. **Alors il s'en glorifie**. **Est-ce donc qu'elle ne lui fût pas ôtée parce qu'il n'avait pas assez de foi**, comme on le dit à ceux sur qui cette sorte de suggestion n'a pas d'effet ?

Notez encore que l'apôtre Paul n'intervenait pas dans le gouvernement de Dieu envers ceux de son entourage. **Il savait que leur Père, en les faisant passer par la maladie, avait des motifs plus élevés que la jouissance de la santé**. Après avoir guéri des multitudes d'infirmités (*Actes des Apôtres 19 v.11-12* : « *Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul, de sorte que même on portait de dessus son corps des mouchoirs et des tabliers sur les infirmes ; et les maladies les quittaient, et les esprits malins sortaient.* »), **Paul laisse Trophime malade à Milet** (*2 Timothée 4: 20* : « *... j'ai laissé Trophime malade à Milet.* »). **N'avait-il donc plus de puissance ni de foi pour guérir ?** Loin de là ; il laissait Trophime **aux soins de son Père** qui sait quand nous avons besoin d'une maladie, aussi bien que lorsqu'il nous faut du pain. Dieu connaît aussi **la durée de l'épreuve** pour atteindre son but. A l'égard de « **ses élus qui crient à Dieu jour et nuit, Dieu use de patience avant d'intervenir pour eux** » (*Luc 18 v.7*). **Il ne laissera pas son œuvre inachevée pour répondre au désir humain, le plus légitime en apparence.**

Timothée devait user d'un peu de vin, à cause de ses fréquentes indispositions. **Paul aurait pu le guérir**, comme aussi **Epaphrodite dont la maladie dura assez longtemps** pour que, de Rome, les Philippiens en reçussent la nouvelle (*Philippiens 2 v.25-27* : « *... Epaphrodite ... Car il pensait à vous tous avec une vive affection, et il était fort abattu parce que vous aviez entendu dire qu'il était malade ; en effet il a été malade, fort près de la mort, mais Dieu a eu pitié de lui, et non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse.* »). Mais **Paul respectait le gouvernement de Dieu dans sa maison ; il savait que guérir le croyant à un moment donné, pouvait le priver des bénédictions qui découlent de la discipline**. **Ceux qui prétendent guérir n'importe qui et n'importe quand, ne tiennent aucun compte de cela**. Le monde même n'agit pas ainsi. Jamais un honnête homme, connaissant son voisin pour un bon père de famille, élevant ses enfants selon d'excellents principes n'interviendra dans le gouvernement de sa famille, quoi qu'il souffre peut-être de voir le châtiement d'un des enfants; mais, ayant confiance dans le père qu'il connaît, il le laisse agir.

On pensera peut-être opposer **Jacques 5 v.14-15** (« *Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les anciens de l'assemblée, et qu'ils prient pour lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné.* »), aux vérités qui précèdent. **Nous reconnaissons toute la force de ce passage, tel qu'il est écrit.**

Jacques admet qu'il existe une **Assemblée dans une localité**. Il admet le cas où **l'un de ceux qui la composent est malade**. Ce dernier doit appeler **les anciens de l'assemblée** : **non pas ceux qui lui conviennent**, mais **ceux qui répondent au caractère de l'ancien** tel que la Parole le désigne (voyez **1 Timothée 3 v.1-7** : « Cette parole est certaine, que si quelqu'un aspire à la surveillance, il désire une œuvre bonne : il faut donc que le surveillant soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, sobre, sage, honorable, hospitalier, propre à enseigner, non adonné au vin, non batteur, mais doux, non querelleur, n'aimant pas l'argent, conduisant bien sa propre maison, tenant ses enfants soumis en toute gravité. (Mais si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ?) Qu'il ne soit pas nouvellement converti, de peur qu'étant enflé d'orgueil, il ne tombe dans la faute du diable. Or il faut aussi qu'il ait un bon témoignage de ceux de dehors, afin qu'il ne tombe pas dans l'opprobre et dans le piège du diable. » ; **Tite 1 v.5-9** : « Je t'ai laissé en Crète dans ce but, que tu mettes en bon ordre les choses qui restent à régler, et que, dans chaque ville, tu établisses des anciens, suivant que moi je t'ai ordonné : si quelqu'un est irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient pas accusés de dissipation, ou insubordonnés. Car il faut que le surveillant soit irréprochable comme administrateur de Dieu, non adonné à son sens, non colère, non adonné au vin, non batteur, non avide d'un gain honteux, mais hospitalier, aimant le bien, sage, juste, pieux, maître de soi, tenant ferme la fidèle parole selon la doctrine, afin qu'il soit capable, tant d'exhorter par un sain enseignement, que de réfuter les contredisants. »).

Selon l'Écriture, **ces anciens possèdent la sagesse et l'intelligence spirituelle, fruit d'une longue expérience dans la piété**. Elle les rend capables **de comprendre** s'ils peuvent répondre à l'appel qui leur est adressé. Si le malade trouve aujourd'hui **de tels hommes dans un tel milieu et dans de telles circonstances**, ils pourront agir selon les enseignements de l'épître de Jacques.

Ces anciens pourront-ils donc être n'importe quels chrétiens, appartenant à une secte quelconque, venus d'une autre localité, voire même d'un autre pays, invitant par la voie des journaux à présenter les malades à des séances de guérison ? Quel rapport y a-t-il entre ces procédés et les enseignements de Jacques ?

On nous cite aussi **1 Jean 5 v.14-16** : « Si nous demandons quelque chose **selon sa volonté**, il nous écoute, et si nous savons qu'il nous écoute, quoique ce soit que nous lui demandions, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées ». **Mais il s'agit ici de demander quelque chose selon Sa volonté**. Rencontre-t-on souvent de nos jours **la spiritualité nécessaire pour connaître Sa volonté ? Tout ce qui se passe sous nos yeux nous fait répondre par la négative**. D'où cela vient-il ? C'est **qu'on oublie que la prière est l'expression de la dépendance et non un acte de propre volonté qui pense dicter un ordre à Dieu**. **Dieu ne peut obéir à l'homme**.

Les conditions d'efficacité et d'exaucement de la prière

N'oublions pas, d'autre part, que la prière et son exaucement sont en rapport :

1. Avec l'état d'âme de celui pour lequel on prie. « *Priez pour nous* », dit l'apôtre Paul, « *car nous croyons que nous avons une bonne conscience, désirant de nous bien conduire en toutes choses* » (Hébreux 13: 18). Nous lisons en Esaïe 59: 1, 2 : « *Voici, la main de l'Éternel n'est pas devenue trop courte pour délivrer, ni son oreille trop appesantie pour entendre; mais vos iniquités ont fait séparation entre vous et votre Dieu et vos péchés lui ont fait cacher de vous sa face, pour ne pas écouter* ». Dieu peut délivrer, nous n'en doutons pas, mais il faut que nous soyons dans l'état dans lequel il peut le faire au moment où nous le lui demandons.

2. L'exaucement tient compte aussi de l'état dans lequel se trouve celui qui prie : « *La fervente supplication du juste peut beaucoup* » (Jacques 5 v.16). « *Si j'avais regardé l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'aurait pas écouté* » (Psaumes 66: 18). « *Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains saintes, sans colère et sans raisonnement* » (1 Timothée 2: 8). « *Si quelqu'un est pieux envers Dieu et fait sa volonté, celui-là il l'écoute* » (Jean 9: 31).

Dieu seul connaît l'état de ceux qui le prient et de ceux pour lesquels nous prions. Il agit envers chacun selon cette divine connaissance avec une sagesse et un amour parfaits. Qui sommes-nous pour exiger qu'Il fasse ce que nous désirons, ou qu'Il le fasse quand cela nous plaît ?

Le manque de communion avec Dieu et par conséquent le manque de spiritualité est la grande cause de l'inefficacité de nos prières.

Le Seigneur seul a pu dire : « *Or moi, je savais que tu m'entends toujours* » (Jean 11 v.42). Mais quand notre manque de spiritualité et de piété nous empêche de connaître la volonté de Dieu dans ce que nous désirons obtenir, nous pouvons tous et toujours lui exposer nos besoins et ceux de nos frères, selon Philippiens 4 v.6, avec des prières, des supplications et des actions de grâces. La réponse promise, mais bien différente de ce que certaines personnes enseignent, est immédiate si nous obéissons à cette précieuse exhortation. « *Et la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus* ». Au lieu de nous agiter en attendant de recevoir ce que nous demandons, nos cœurs seront gardés par la paix de Dieu. Sans volonté propre, nous attendrons qu'il intervienne quand et comme il le trouvera à propos.

La prière n'a pas notre volonté pour objet !

La Parole de Dieu est remplie d'exhortations à la prière ; et certes nous ne les méconnaissons nullement. On a dit que la prière est la respiration incessante du nouvel homme. « *Priez sans cesse* », dit l'apôtre aux Thessaloniens [1 Thessaloniens 5 v.17]. Si nous réalisons la présence du Seigneur, tout ce que nous voyons dans ce triste monde nous porte à élever notre âme à Dieu en intercessions et en prières de tout genre. Pussions-nous tous réaliser cela beaucoup mieux!

Mais, répétons-le, ce à quoi nous ne pouvons prétendre, c'est à nous servir de la foi et de la prière pour imposer à Dieu notre volonté. Ceux qui agissent ainsi ne tiennent aucun compte des enseignements de la Parole.

Il y a néanmoins une quantité de demandes que nous savons être parfaitement selon la volonté de Dieu. Nous savons que notre Dieu « *veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité* ». Il lui est donc tout à fait agréable que nous lui demandions le salut des pécheurs. Il y a d'autres choses qui ont trait à la gloire du Seigneur, au bien spirituel des saints, à leurs progrès et aux nôtres, à l'œuvre du Seigneur dans l'Assemblée et dans le monde. Nous avons la certitude que Dieu nous écoute sur de tels sujets; tandis que, s'il s'agit de nos circonstances particulières qui sont du ressort du gouvernement de Dieu, ses voies à notre égard nous sont souvent incompréhensibles.

La prétendue puissance miraculeuse en guérison n'est pas de Dieu

Ceux qui prétendent aujourd'hui à la puissance miraculeuse, ne s'en réfèrent pas seulement aux enseignements de Jacques 5 v.12-18 ; ils pensent être au bénéfice d'un mouvement de l'Esprit de Dieu, reproduisant ce qui eut lieu à la Pentecôte, comme une sorte de « pluie de l'arrière-saison ».

Nous voyons dans les Actes des Apôtres que la puissance miraculeuse d'alors n'était pas donnée en vue des croyants, mais comme signe pour les incrédules (1 Corinthiens 14 v.22 : « *De sorte que les langues sont pour signe, non à ceux qui croient, mais aux incrédules ; mais la prophétie est un signe, non aux incrédules, mais à ceux qui croient* »), en vue de l'établissement de l'Assemblée comme maison de Dieu dans ce monde. On ne voit pas la puissance miraculeuse des apôtres s'exercer en faveur des croyants, sauf dans le cas de Dorcas (Actes des Apôtres 9 v.40-41 : « *Mais Pierre, les ayant tous mis dehors et s'étant mis à genoux, pria ; et, se tournant vers le corps, il dit : Tabitha, lève-toi. Et elle ouvrit ses yeux, et voyant Pierre, elle se mit sur son séant ; — et lui ayant donné la main, il la leva ; et ayant appelé les saints et les veuves, il la [leur] présenta vivante.* »), seule exception connue et encore était-ce une résurrection (et non une guérison) qui eut pour conséquence que « plusieurs crurent au Seigneur » (verset 42 : « *Et cela fut connu dans tout Joppé ; et plusieurs crurent au Seigneur.* »). De plus, ce miracle eut lieu dans l'état transitoire où l'Eglise était tirée du judaïsme, avant que l'apôtre Paul fût suscité pour révéler ce qui concerne l'unité du corps de Christ, composée de Juifs et de Gentils.

Aujourd'hui nous sommes bien loin de la fondation de l'Eglise qui nécessitait une intervention puissante et impressionnante de la part de Dieu pour accomplir son œuvre, soit au milieu des Juifs endurcis, se réclamant de l'origine divine de leur religion pour s'opposer au travail de la grâce, soit au milieu des Gentils plongés dans les ténèbres du paganisme. Nous vivons au contraire au milieu de la ruine de cette Eglise dans laquelle des hommes, portant encore le nom de chrétiens, foulent aux pieds le Fils de Dieu, estiment profane le sang de l'alliance par lequel ils avaient été mis à part du judaïsme et du paganisme, et outragent l'Esprit de grâce (voir Hébreux 10 v.29 : « *... d'une punition combien plus sévère pensez-vous que sera jugé digne celui qui a foulé aux pieds le Fils de Dieu, et qui a estimé profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié, et qui a outragé l'Esprit de grâce ?* »). Cet Esprit, plus que jamais contristé dans la chrétienté, ne peut agir comme si l'Eglise était fidèle.

Accomplir les actes de puissance du commencement serait sanctionner le désordre, la révolte contre Dieu et l'insoumission au chef de l'Assemblée. Fidèle au mandat qui lui a été confié, le Saint Esprit s'occupe toujours des croyants, étant le Consolateur que le Seigneur leur a envoyé en son absence. Il les entretient de Lui jusqu'à son retour ; il est le fidèle Eliézer accompagnant l'Epouse jusqu'au pays du céleste Héritier ; il suscite toujours des serviteurs pour l'œuvre, de l'évangélisation et pour l'édification du corps de Christ. Les ressources dont l'Esprit se sert pour cela sont aussi intactes aujourd'hui qu'au commencement, mais on y porte moins d'attention qu'à ce qui sert à mettre l'homme en évidence. Sous l'action de ce même Esprit, les chrétiens peuvent encore « persévérer dans la doctrine et la communion des apôtres, dans la fraction du pain et les prières » (Actes des Apôtres 2 v.42) ; ils peuvent encore « garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix » (Ephésiens 4 v.3) ; obéir enfin à la Parole en demeurant dans les choses qu'elle nous enseigne. Pour toutes ces choses, nous avons le secours de l'Esprit ; mais, nous le répétons,

il ne peut sanctionner, par un déploiement de puissance miraculeuse, le désordre de l'Eglise et la désobéissance des enfants de Dieu.

Un trait caractéristique des jours de la fin, de ces mauvais jours auxquels nous sommes parvenus, c'est que l'on parle beaucoup de puissance et fort peu d'obéissance à la parole de Dieu. Ayant rejeté la connaissance que donne la simple foi aux Ecritures, on est tout disposé à recevoir une puissance suspecte qui n'a rien à faire avec l'Esprit de Dieu, puissance admirée des hommes et qui se résumera plus tard dans celle de « l'homme de péché » (2 Thessaloniens 2 v.3).

A ceux qui sont à l'affût de puissance surnaturelle, Satan ne demande qu'à offrir la sienne pour remplacer celle de l'Esprit de Dieu. Cet Ennemi rusé ne manque aucune occasion de la recommander, mais toujours en l'affublant du nom du Saint Esprit. Il n'est pas nécessaire d'être très clairvoyant pour discerner les avant-coureurs de « l'énergie d'erreur » dont l'apôtre parle en 2 Thessaloniens 2. Cette dernière atteindra son plein développement dès que l'Eglise aura été enlevée. Elle enserme déjà les foules dans ses toiles comme l'araignée fait avec sa proie.

Pour échapper aux subtilités de l'Ennemi, auteur de tous les mouvements antiscrituraux actuels dans la chrétienté, lesquels aboutiront à l'apostasie complète, demeurons attachés en toute simplicité à la parole de Dieu. Elle nous occupe de Christ et non de nous-mêmes ; elle ne donne aucune place au chrétien dans ce monde, sinon celle de témoin d'un Sauveur méprisé et rejeté. Cherchons à progresser dans tout ce qui Lui est agréable, jusqu'à son prochain retour, en mettant en pratique ce que, par la Parole, nous connaissons de Sa volonté.

En faveur de tous ceux qui veulent lui obéir simplement, Dieu répond à la sublime prière de son Fils, la nuit qu'il fut livré : « Sanctifie-les par la vérité ; ta Parole est la vérité » (Jean 17 v.17).

En résumé

La prière est une demande adressée au Seigneur par laquelle nous mettons, pour un besoin précis, notre cause entre ses mains ; cela implique la soumission à sa volonté, car sa volonté seule est bonne, agréable et parfaite (Romains 12 v.2).

Quand les disciples demandent au Seigneur de leur apprendre à prier, que leur dit-il ? :

- 1° Que Ton nom soit sanctifié (reconnaissance, dans l'adoration, de la sainteté du nom de notre Père).
- 2° Que Ta volonté soit faite (dépendance).
- 3° Donne-nous (exposé des besoins ressentis).

Prier pour la guérison d'un malade, est-ce selon la pensée de Dieu? C'est là pour chacun une question de foi, chacun « marche avec ses propres jambes ». Mais, le but de Dieu étant l'épreuve de la foi, « bien plus précieuse que celle de l'or » (1 Pierre 1 v.7), il semble qu'il ne peut être atteint si l'on cherche dans tous les cas et à tout prix à supprimer la maladie.

La souffrance est comprise dans les épreuves que Dieu nous dispense pour atteindre son but. Elle caractérise l'état actuel de la création (Romains 8 v.19-22). Les épreuves sont un travail de la grâce de Dieu et de son amour ; par elles il forme nos coeurs et les attache à Lui.

Selon la mesure de sa foi chacun peut se demander : est-ce qu'un croyant souffrant n'est pas, en règle générale, plus près du Seigneur qu'un autre qui est bien portant ? Un croyant sur un lit de souffrance et dont l'âme est remplie de la paix de Dieu et du repos que donne l'heureuse confiance de se savoir entre les mains de Celui qui sait ce qui est bon pour ceux qu'Il aime, n'est-ce pas le meilleur témoignage ?

Tandis que, prier parce qu'on veut la guérison à tout prix, suivre ceux qui déclarent que la maladie n'est pas voulue par Dieu et qu'on peut la guérir par la foi, c'est faire preuve d'une totale ignorance des voies de Dieu, et vouloir s'opposer à son gouvernement.

Lisez Hébreux 12, en particulier les versets 10 et 11 (« Car ceux-là disciplinaient pendant peu de jours, selon qu'ils le trouvaient bon ; mais celui-ci nous discipline pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté. Or aucune discipline, pour le présent, ne semble être [un sujet] de joie, mais de tristesse ; mais plus tard, elle rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle. ») L'apôtre Paul a gardé l'écharde dans sa chair (2 Corinthiens 12 v.7-9 : « Et afin que je ne m'enorgueillisse pas à cause de l'extraordinaire des révélations, il m'a été donné une écharde pour la chair, un ange de Satan pour me souffleter, afin que je ne m'enorgueillisse pas. À ce sujet j'ai supplié trois fois le Seigneur, afin qu'elle se retirât de moi ; et il m'a dit : Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité. Je me glorifierai donc très-volontiers plutôt dans mes infirmités, afin que la puissance du Christ demeure sur moi. ») ; il a laissé Trophime malade à Milet (2 Timothée 4 v.20 : « ... j'ai laissé Trophime malade à Milet. »), Epaphrodite à Rome (Philippiens 2 v.25-27 : « ... Épaphrodite ... Car il pensait à vous tous avec une vive affection, et il était fort abattu parce que vous aviez entendu dire qu'il était malade ; en effet il a été malade, fort près de la mort, mais Dieu a eu pitié de lui, et non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse. »). Il savait que guérir à tout prix un malade c'était éventuellement le premier des bénédiction que Dieu dans ses voies de grâce pouvait avoir eues en vue pour lui.

Il y a Jacques 5: 14-16 : « Quelqu'un parmi vous est-il malade, qu'il appelle les anciens de l'assemblée, et qu'ils prient pour lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur ; et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera ; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné. Confessez donc vos fautes l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, en sorte que vous soyez guéris : la fervente supplication du juste peut beaucoup. »

Ce passage est certes très clair et précis. Mais que dit-il ?

1. Il s'agit d'anciens de l'assemblée, tels qu'ils sont définis en 1 Timothée 3: 1-7 : « Cette parole est certaine, que si quelqu'un aspire à la surveillance, il désire une œuvre bonne : il faut donc que le surveillant soit irrépréhensible, mari d'une seule femme, sobre, sage, honorable, hospitalier, propre à enseigner, non adonné au vin, non batteur, mais doux, non querelleur, n'aimant pas l'argent, conduisant bien sa propre maison, tenant ses enfants soumis en toute gravité. (Mais si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ?) Qu'il ne soit pas nouvellement converti, de peur qu'étant enflé d'orgueil, il ne tombe dans la faute du diable. Or il faut aussi qu'il ait un bon témoignage de ceux de dehors, afin qu'il ne tombe pas dans l'opprobre et dans le piège du diable. »
2. Ceux-ci, en vertu précisément de leur sagesse et de leur discernement spirituel, sont à même de comprendre s'ils peuvent ou non répondre à l'appel qui leur est adressé, c'est-à-dire si la demande qui leur est faite est selon la volonté de Dieu (1 Jean 5: 14-16 : « Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous écoute ; et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandons, nous savons que nous avons les choses que nous lui avons demandées. Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui ne soit pas à la mort, il demandera pour lui ; et il lui donnera la vie, savoir à ceux qui ne pèchent pas à la mort. Il y a un

*péché à la mort : pour ce péché-là, je ne dis pas qu'il demande. »). **Qui sommes-nous pour exiger qu'il fasse ce que nous désirons ? ou qu'il le fasse quand cela nous plaît.***

En résumé, nous pouvons dire : la prière est sans aucun doute agréable à Dieu, et du reste nous sommes exhortés à prier sans cesse ([1 Thessaloniens 5 v.17](#) : « *Priez sans cesse.* »); **mais ne prétendons pas nous servir de la prière pour imposer à Dieu nos vues ou nos désirs, si légitimes qu'ils puissent nous paraître. Si les voies de Dieu étaient nos voies et ses pensées nos pensées** ([Esaïe 55 v.8](#) : « ... **mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies,** dit l'Éternel ... »), **il dépendrait finalement de nous et de nos prières que tous les hommes soient sauvés** ([1 Timothée 2: 1-4](#) : « *J'exhorte donc, avant toutes choses, à faire des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces pour tous les hommes, — pour les rois et pour tous ceux qui sont haut placés, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté ; car cela est bon et agréable devant notre Dieu sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité ; ...* »).

Se réclamer d'une puissance miraculeuse opérée par le Saint Esprit à l'image de ce qui nous est rapporté dans les Actes, c'est oublier que:

1. Cette puissance n'a pas été donnée aux apôtres en vue du bien-être des croyants, mais comme signe pour les incrédules (on pourrait objecter le cas de Dorcas (Actes des Apôtres 9: 36-43), mais là il s'agissait d'une résurrection non d'une guérison);
2. Elle se manifestait du temps des apôtres, c'est-à-dire au moment de la fondation de l'Eglise, où Dieu s'est réservé de parler avec puissance par des signes et des prodiges pour accomplir Son oeuvre dans un monde qui venait de rejeter son Fils et qui était plongé dans les ténèbres soit du paganisme soit du judaïsme. Actuellement, au sein d'une chrétienté en voie d'apostasie, l'Esprit, de plus en plus «attristé» (Ephésiens 4: 30) ne saurait agir de la même façon. Il ne le saurait surtout là où l'on parle beaucoup plus de puissance que d'obéissance à la Parole de Dieu... ».